

## TELETHON 2022 MARCHE GOURMANDE dimanche 4 décembre

Pour la 16ème fois, les bénévoles de tout le canton organisent une marche-repas sur la voie verte, cette année entre **Fresse et Rupt** (env.13 km) le dimanche 4 décembre.

### Principe :

Les départs auront lieu entre 11h et 12h15.

A chaque étape, un plat : café d'accueil ou apéritif, soupe, tofailles et fumé (+ 1 boisson), fromage (+ boisson), dessert et café.

**Participation** : 17 € par personne (9 € pour les enfants jusqu'à 12 ans).

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

**Réservation et paiement préalable** (si chèque, à l'ordre de : AFM - Téléthon) soit lors des permanences au Thillot et à Rupt, soit au secrétariat de mairie ou auprès de votre responsable communal téléthon à partir du 5 novembre.

Le jour de la marche, n'oubliez pas votre carton d'inscription qui vous sera remis lors de votre paiement. Un gobelet vous sera donné au départ pour les différentes boissons du parcours.

**Des navettes retour** sont prévues l'après-midi pour ramener les participants au point de départ à partir de 14h00, pour un euro par personne payable sur place (bénéfice également reversé au Téléthon).

Talon à rendre avec votre règlement entre le 5 et le 24 novembre :

---

### MARCHE GOURMANDE TELETHON 2022

Mr Mme .....

adresse .....localité .....

téléphone .....

mail.....

réserve(nt) pour .....adultes et .....enfants.

Ci-joint le règlement correspondant de .....€ - en espèces - par chèque.

Navette retour souhaitée : - oui - non